

Ambassade de France au Canada
Service économique régional d'Ottawa

A Ottawa, le 9 juillet 2025

Quel impact des droits de douane américains sur l'économie canadienne ?

Après un premier trimestre où la croissance de l'économie a été meilleure qu'attendue (+2,2% en rythme annualisé), les effets des droits de douane américains sont dorénavant bien visibles au Canada. Les exportations canadiennes ont fortement diminué en avril (-10,8%), le marché du travail se dégrade, avec une augmentation du taux de chômage qui devrait atteindre 7,3% d'ici fin 2025, et les dépenses des ménages sont en berne. Cependant, si l'impact économique est désormais bien tangible, toutes les provinces ne sont pas également touchées. Pour tenter de relancer la croissance économique, les gouvernements provinciaux misent sur la réduction des barrières au commerce interprovincial, l'accélération des grands projets d'infrastructures et, de manière plus saisonnière, la relance du tourisme intérieur.

Les conséquences des droits de douane américains sont désormais bien visibles sur l'économie canadienne, qu'il s'agisse de ses exportations, de son marché du travail ou des dépenses de consommation

Après un 1^{er} trimestre 2025 en trompe-l'œil, où les exportations continuaient à être orientées à la hausse, ces dernières ont enregistré une forte baisse en avril. La croissance économique canadienne au 1^{er} trimestre 2025 avait agréablement surpris, atteignant 2,2% en rythme annualisé, avec par ailleurs la plus forte progression du PIB par habitant en 11 trimestres (+1,6%). Cette performance reposait cependant sur la hausse temporaire des exportations, les acheteurs américains ayant augmenté leurs commandes de biens canadiens en prévision des droits de douane. Cette dynamique s'est naturellement inversée avec l'entrée en vigueur des droits de douane : les exportations ont alors chuté de 10,8% en avril en glissement mensuel pour atteindre 60,4 Md CAD, soit le plus faible niveau observé depuis juin 2023. Cette forte baisse s'explique en large partie par la diminution de 15,7% des exportations canadiennes à destination des États-Unis. En mai, les exportations canadiennes ont certes augmenté de 1,1% en glissement mensuel, mais ce chiffre cache des évolutions contrastées selon les destinations : une diminution de 0,9% pour les exportations vers les États-Unis et une augmentation de 5,7% vers l'ensemble des autres pays. Ainsi, les exportations vers les États-Unis ne représentaient plus ce mois-ci que 68% des exportations totales du pays, un point bas depuis 1997.

Si l'emploi avait plutôt résisté en début d'année, soutenu temporairement par l'augmentation de l'emploi dans les services publics en vue des élections fédérales de fin avril, le marché du travail se dégrade désormais. Le taux de chômage atteint 7% en mai 2025, soit le niveau le plus élevé depuis l'automne 2016 (hors période pandémique). Si l'emploi avait essentiellement baissé dans le secteur de la fabrication en avril (- 31 000 emplois en glissement mensuel soit -1,6%), les répercussions se font dorénavant également sentir dans les secteurs du transport et de l'entreposage (- 16 000 emplois en mai 2025 ; -1,4% par rapport au mois précédent) et des services aux entreprises (- 15 000 ; - 2,1%), signe que le ralentissement de l'activité se ressent dans d'autres secteurs économiques (*Annexe I*). La Banque nationale a par ailleurs alerté sur un risque de surévaluation du nombre d'emplois créés (*Annexe II*). Pour estimer l'évolution de la population et de l'emploi, Statistique Canada lisse en effet le nombre de résidents non permanents à l'aide d'une moyenne mobile sur 12 mois ; or, compte tenu des restrictions sur l'accueil de résidents non permanents ces derniers mois (objectif du gouvernement fédéral de réduire la part des résidents non permanents dans la population à 5% d'ici 2027, contre 6,5% aujourd'hui), un décalage a pu se créer en raison de la forte variation des flux de résidents non permanents (- 61 000 personnes depuis le début de l'année 2025). Cette variation de flux de résidents non permanents conduirait à une surestimation de près de 50 000 du nombre d'emplois créés depuis janvier.

Les tensions sur le marché de l'emploi et l'incertitude liée aux droits de douane entraînent une diminution de la consommation des ménages et de l'investissement résidentiel. La demande intérieure privée a stagné au premier trimestre 2025 (+0,2% en rythme annualisé) et est même devenue négative rapportée par habitant, témoignant du ralentissement de l'économie (*Annexe III*). Les ménages devant renouveler leurs emprunts hypothécaires cette année sont par ailleurs confrontés à une augmentation moyenne de leurs paiements de 8%, ce qui risque de freiner la consommation encore davantage. Malgré des taux d'intérêt plus bas, l'investissement résidentiel reste faible (15% inférieur au niveau pré-pandémique). La situation est particulièrement marquée en Ontario où la guerre commerciale avec les États-Unis a fait diminuer les mises en chantier en mars 2025 à leur niveau le plus bas depuis août 2009, ce qui pèse sur la croissance de la province et obère les améliorations souhaitées sur un marché du logement toujours très tendu.

L'impact apparaît toutefois différencié en fonction des provinces, en fonction de leur exposition plus ou moins forte au commerce avec les États-Unis

L'Ontario et le Québec subissent un plus fort impact économique en raison de leur exposition aux échanges commerciaux avec les États-Unis (*Annexe IV*). D'après les prévisions de Deloitte et de TD Economics, l'Ontario et le Québec enregistreront la croissance du PIB la plus faible de toutes les provinces du pays en 2025 (*Annexe V*). Selon TD Bank, le PIB du Québec devrait croître de 0,4% en 2025 et celui de l'Ontario de 0,6%. Ces deux provinces sont les provinces les plus exposées aux secteurs visés par les droits de douane (véhicules automobiles, aluminium et acier) : 93,9% des exportations canadiennes de véhicules automobiles pour le transport des personnes proviennent de l'Ontario, tandis que 66,5% des exportations d'aluminium et d'ouvrages en aluminium proviennent du Québec (*Annexe VI*). La croissance du Nouveau-Brunswick devrait également être très faible en 2025 (0,6% selon TD Bank) : 90% des exportations de la province, représentant 30% du PIB de la province, sont à destination des États-Unis (*Annexe VII*). À l'inverse, Terre-Neuve-et-Labrador, dont la part des exportations vers les États-Unis a diminué ces derniers mois pour représenter moins d'un tiers des exportations de la province, devrait être en tête du classement des provinces en termes de

croissance (croissance de 2,1% du PIB en 2025 selon TD Bank, 1,9% selon Deloitte). Cette province, par sa position géographique, a pu diversifier rapidement ses exportations ces derniers mois (*Annexe VIII*) : depuis début 2025, une partie de la production a été réorientée à destination de l'Europe du Nord, en particulier vers les Pays-Bas et l'Allemagne. La Colombie-Britannique est également relativement préservée des droits de douane des Etats-Unis, 50% de ses exportations étant destinés à des partenaires commerciaux non américains (*Annexe IX*). Par ricochet, le Manitoba, province encastrée au centre du pays, devrait également connaître un taux de croissance modeste (1,1%) en 2025, son économie dépendant de façon importante du commerce interprovincial et notamment du commerce avec l'Ontario.

Les provinces productrices et exportatrices d'énergie, et particulièrement de pétrole, devraient afficher une croissance plus dynamique que les autres. Les prévisions de croissance pour 2025 pour les provinces de l'Ouest, et certaines provinces à l'Est dont l'économie repose sur la production et l'exportation d'énergie, sont plutôt bien orientées pour 2025. Selon les prévisions de TD Bank, l'Alberta devrait enregistrer une croissance de 1,8% du PIB en 2025 (1,3% selon Deloitte), la Saskatchewan de 1,4% (1,8% selon Deloitte) et Terre-Neuve-et-Labrador 2,1% (1,9%). L'impact sur ces provinces du conflit commercial avec les Etats-Unis est en effet pour l'instant limité : alors que les exportations d'énergie vers les Etats-Unis sont en principe affectées par des droits de douane de 10%, contre 25% sur les autres marchandises (et 50% sur l'acier et l'aluminium), 85% des exportations de pétrole et de gaz de l'Alberta vers les Etats-Unis étaient exemptés de droits de douane en avril.

Ces différences de vulnérabilité entre provinces s'observent dès à présent sur le marché du travail. La Saskatchewan se démarque ainsi nettement des autres provinces par la solidité de son marché du travail (*Annexe X*), avec un taux de chômage à 4,2%, tout comme l'Alberta où le rythme de création d'emplois a été supérieur à la moyenne (tiré par le secteur du commerce de détails et de la construction). Le taux de chômage est quant à lui plutôt stable dans les provinces atlantiques, où la croissance de l'emploi et celle de la population active ont fléchi parallèlement. Le taux de chômage et la diminution du nombre d'emplois ont en revanche été plus marqués au Québec et en Ontario (*Annexe XI*). L'Ontario, où le secteur de la fabrication représente un large pan de l'économie, a perdu près de 60 000 emplois depuis le début de l'année, portant le taux de chômage à 7,9% en mai, son niveau le plus élevé depuis la pandémie. Plus de la moitié de la diminution du nombre d'emplois a été enregistrée dans le secteur manufacturier, fortement touché par les droits de douane sur l'acier et le secteur de l'automobile.

Les gouvernements misent sur la suppression des barrières commerciales interprovinciales, le lancement de grands projets d'infrastructure et, de manière plus saisonnière, sur le tourisme pour soutenir l'économie

La suppression des barrières interprovinciales devrait renforcer l'intégration du marché canadien, à condition toutefois que les provinces s'y engagent pleinement. Malgré l'existence d'un accord de libre-échange canadien (ALEC) en vigueur depuis 2017, plus de 250 exceptions à cet accord ont été négociées par le gouvernement fédéral et les provinces. Ces exceptions (absence de reconnaissance de qualifications professionnelles entre provinces, interdiction de ventes d'alcool directement aux consommateurs d'une autre province, exigences d'approvisionnement local pour les marchés publics) coûteraient chaque année plus de 200 Mds CAD (127 Mds €) à l'économie canadienne. Suite à la mise en place des droits de douane américains, les autorités fédérales et provinciales se sont saisies du sujet. L'adoption de la loi C-5 début juillet a supprimé l'ensemble des exceptions fédérales à l'accord. En parallèle, plusieurs provinces ont conclu entre elles des protocoles d'entente visant à libéraliser leur commerce et à supprimer les exceptions à l'ALEC. L'Ontario a ainsi éliminé toutes ses exceptions et signé des ententes visant l'élimination des obstacles au commerce interprovincial avec six provinces (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Ile du Prince-Edouard). Le Québec a également déposé le projet de Loi 112 destiné à favoriser le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et territoires du Canada, en adoptant une approche de reconnaissance unilatérale des normes de fabrication de biens.

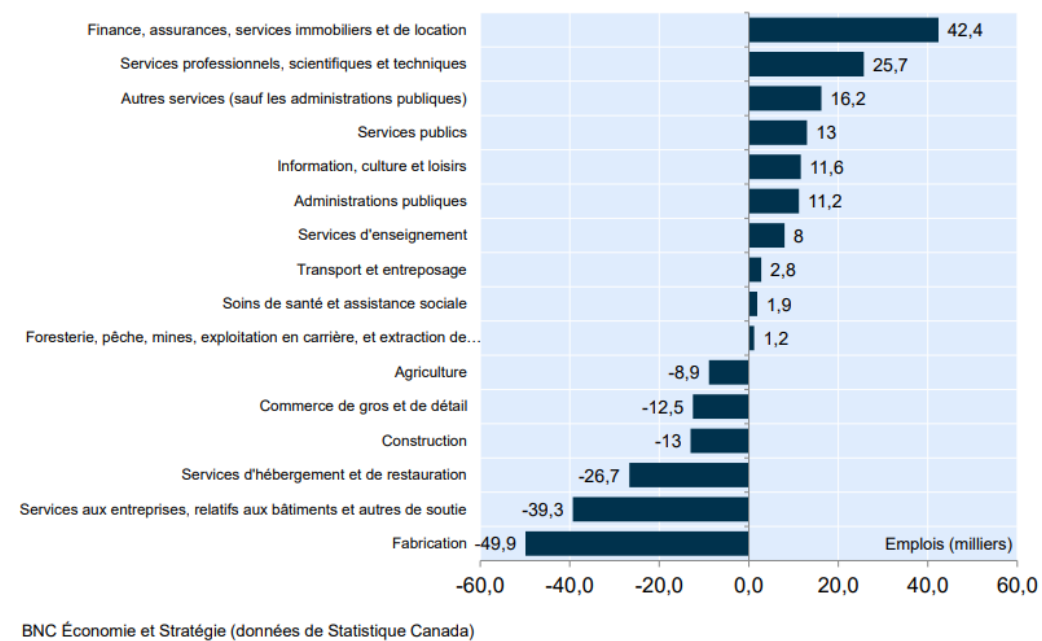
Les gouvernements fédéral et provinciaux souhaitent également relancer les grands projets d'infrastructures afin de construire, selon les mots du premier ministre, « l'économie la plus dynamique du G7 » (*Annexe XII*). Le gouvernement fédéral, à travers la récente loi C-5, a instauré une procédure accélérée pour les travaux d'infrastructure identifiés comme « projets d'intérêt national », projets dans des secteurs clés pour l'économie (transport, énergie). A l'échelle des provinces, l'Ontario a adopté début juin la « *Loi pour protéger l'Ontario en libérant son économie* », qui comporte des dispositions pour accélérer l'adoption de grands projets dans d'infrastructures. La Colombie-Britannique a également adopté fin mai le projet de loi 15 qui simplifie et accélère le processus d'adoption des projets d'infrastructures (hôpitaux, mines). Parallèlement, plusieurs gouvernements provinciaux ont annoncé des augmentations des dépenses d'infrastructures dans leurs budgets publiés au printemps (3,7 Md CAD pour les infrastructures pour l'exercice budgétaire 2025-2026 du Manitoba, augmentation des dépenses d'infrastructures d'environ 4 Md CAD par an au Québec pour soutenir l'économie de la province).

Certaines provinces comptent enfin, de manière plus saisonnière, sur un rebond du tourisme canadien. Selon Statistique Canada, la contribution du tourisme au PIB canadien s'élève à 10 Md CAD par an. Pour la Banque Desjardins, si la moitié des québécois prévoyant d'annuler leurs voyages aux Etats-Unis redirigent leurs dépenses au Canada, cela pourrait générer un apport supplémentaire de 900 M CAD au PIB national. Cependant, ces retombées économiques présumées reposent sur l'existence d'une capacité d'offre touristique non comblée, ce qui n'est pas forcément le cas : au Québec, le taux d'occupation des établissements d'hébergement dépasse régulièrement les 80% l'été. Pour autant, le gouvernement fédéral a cherché à encourager ce mouvement en rendant gratuit l'accès aux parcs nationaux cet été.

ANNEXE I : Variation de l'emploi par secteurs de février à mai 2025

Canada : Les usines ne sont pas seules à perdre des emplois

Variation de l'emploi de février à mai 2025

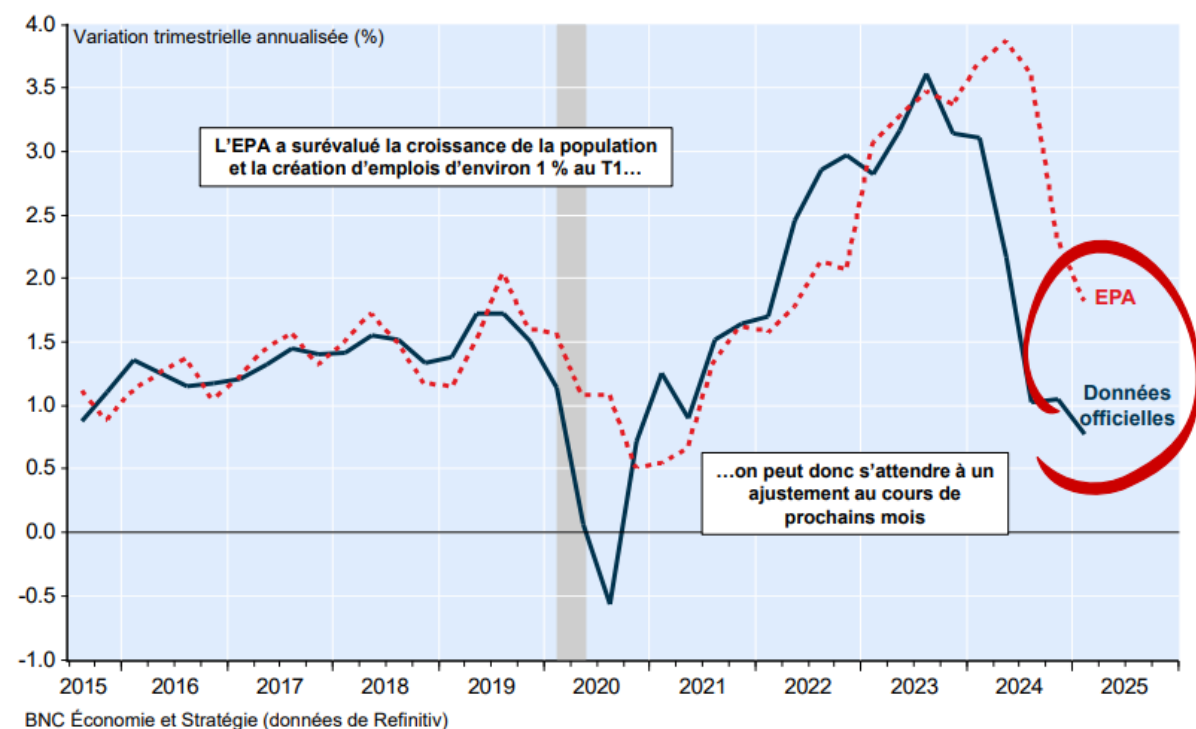


Source : Banque nationale du Canada, Statistique Canada

ANNEXE II : Croissance de la population : données réelles et estimation de l'enquête sur la population active (EPA)

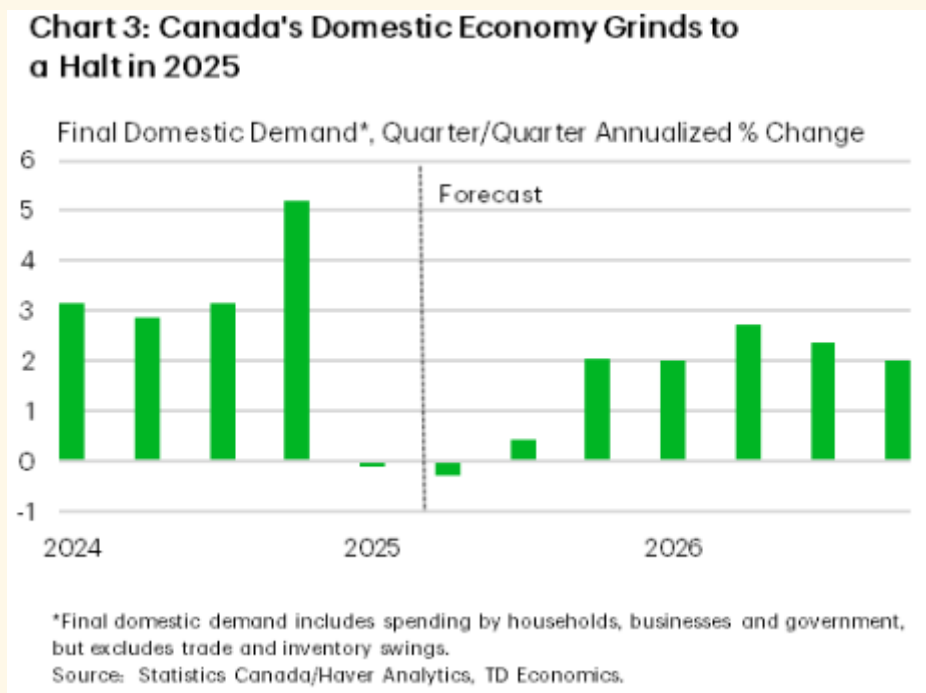
La croissance de l'emploi probablement plus faible que le pense la BdC

Croissance de la population : données officielles et estimations de l'enquête sur la population active (EPA)

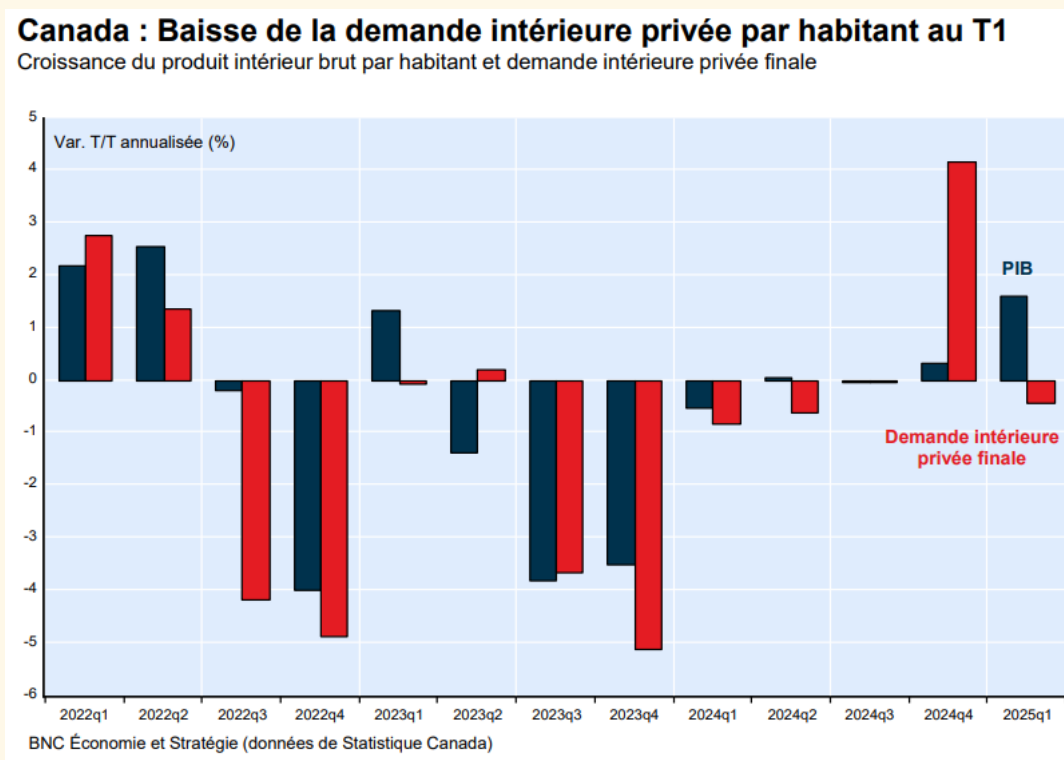


Source : Banque nationale du Canada

ANNEXE III : Evolution trimestrielle de la demande intérieure canadienne

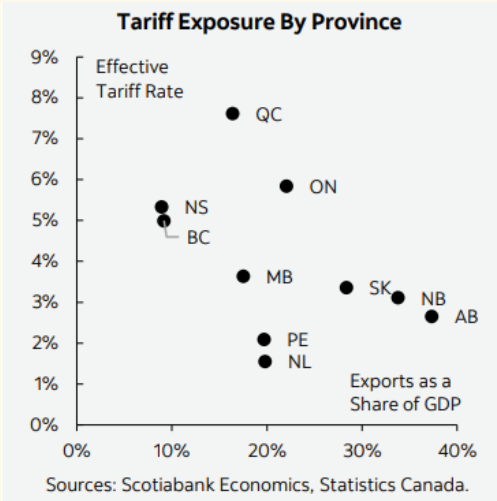


Source : TD Bank, Statistique Canada



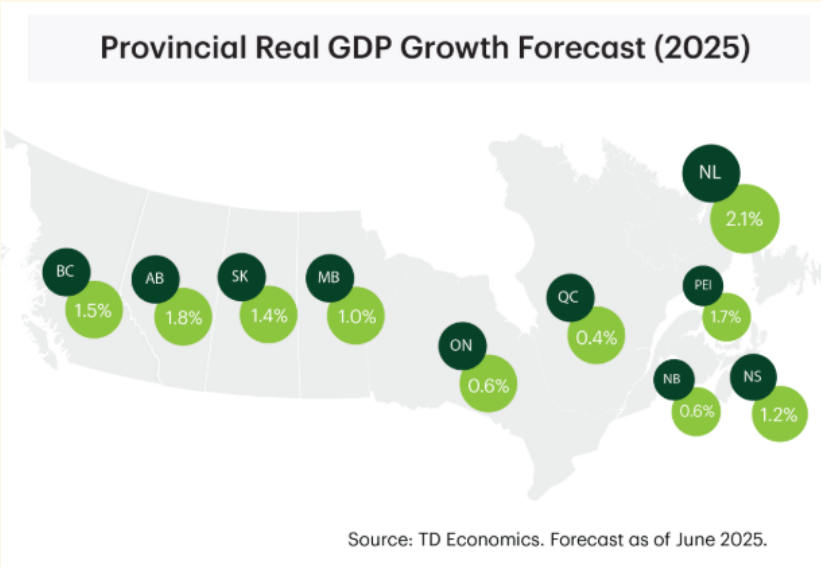
Source : Banque nationale du Canada

ANNEXE IV : Exposition aux droits de douane par province

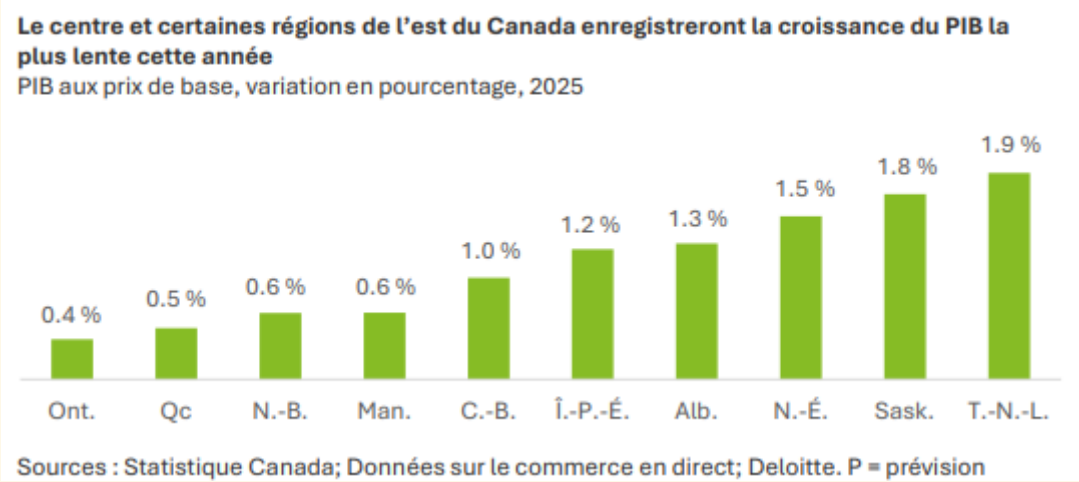


Source : Banque Scotia, Statistique Canada

ANNEXE V : Prévisions de croissance des provinces canadiennes en 2025

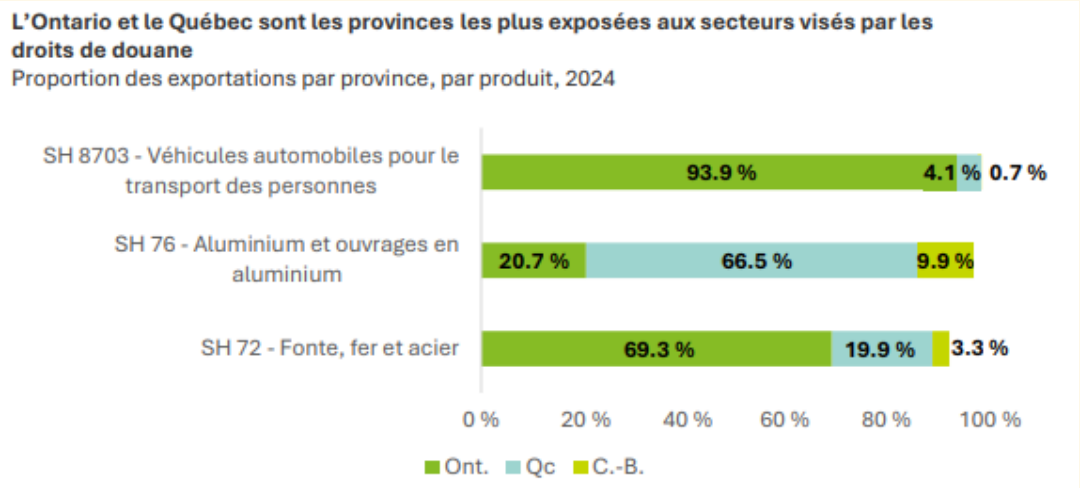


Sources : TD Economics, Juin 2025



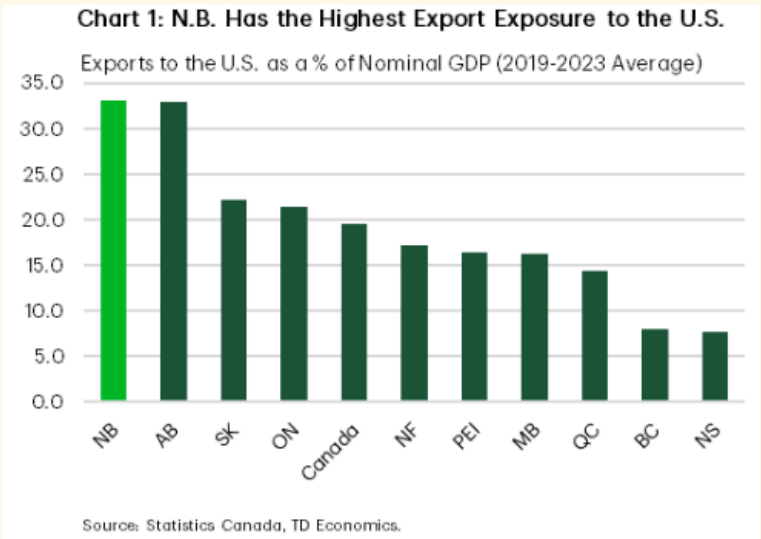
Sources : Deloitte, Statistique Canada Juin 2025

ANNEXE VI : Proportion des exportations par province, par produits en 2024



Source : Deloitte, 2025

ANNEXE VII : Exposition des exportations aux Etats-Unis par provinces (en % du PIB)

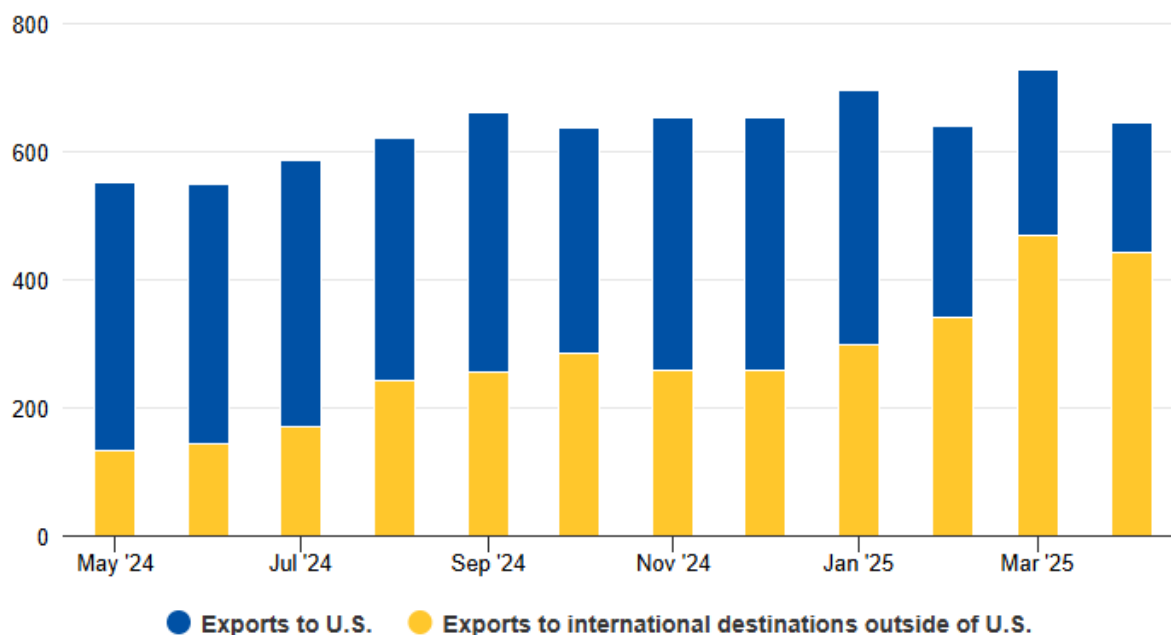


Sources : TD Bank, Statistique Canada

ANNEXE VIII : Destination des exportations de Terre-Neuve-et-Labrador

Newfoundland & Labrador energy exports find new markets

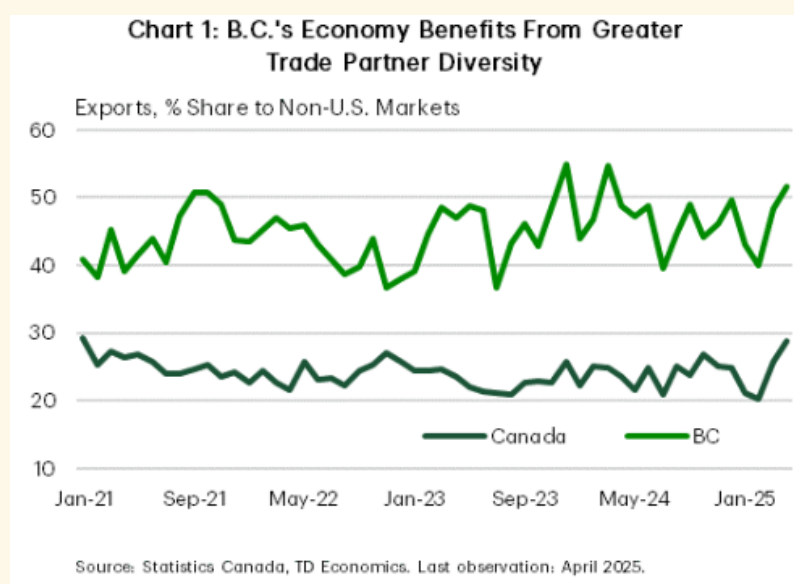
Newfoundland & Labrador energy exports (3-month moving average), millions of CAD



Source: Statistics Canada, RBC Economics

Source: Desjardins, Statistique Canada

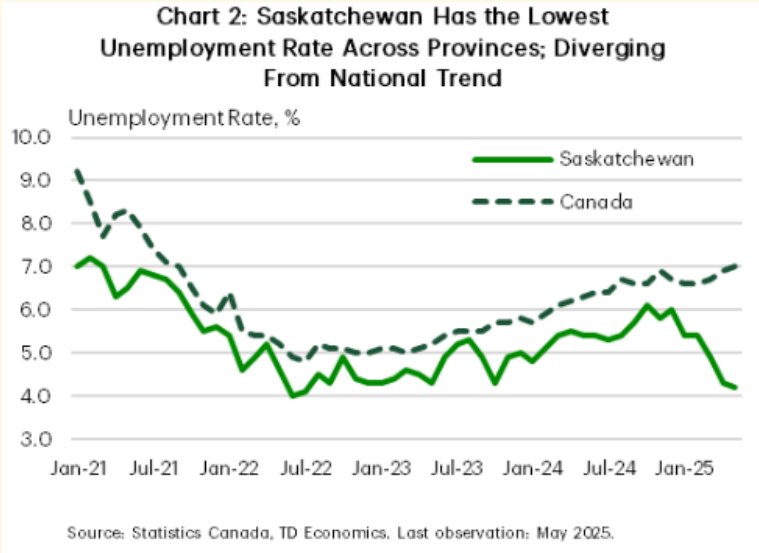
ANNEXE IX : Part des exportations de la Colombie-Britannique et du Canada à destination des pays autres que les Etats-Unis



Source: Statistics Canada, TD Economics. Last observation: April 2025.

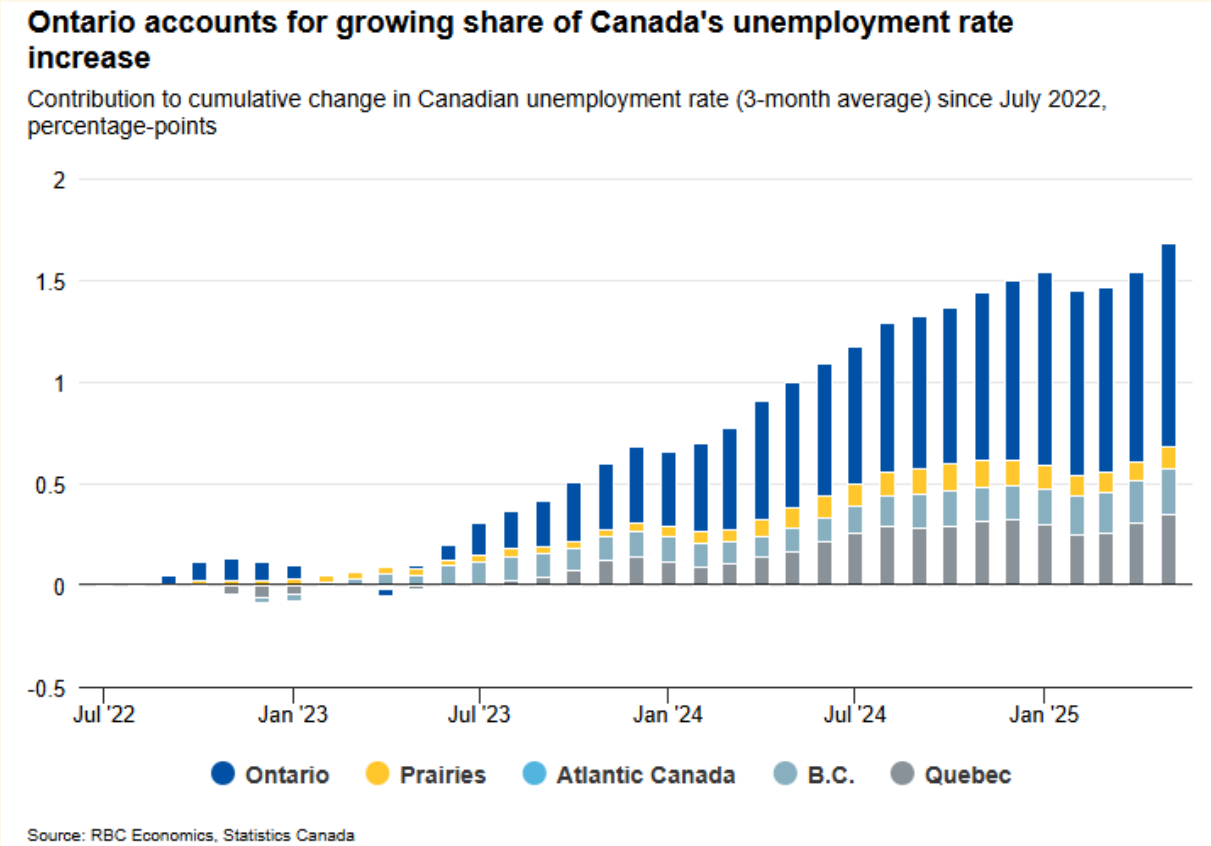
Source: TD Bank, Statistique Canada

ANNEXE X : Comparaison du taux de chômage du Canada et de la Saskatchewan



Source: TD Bank, Statistique Canada

ANNEXE XI : Poids des provinces dans le taux de chômage canadien



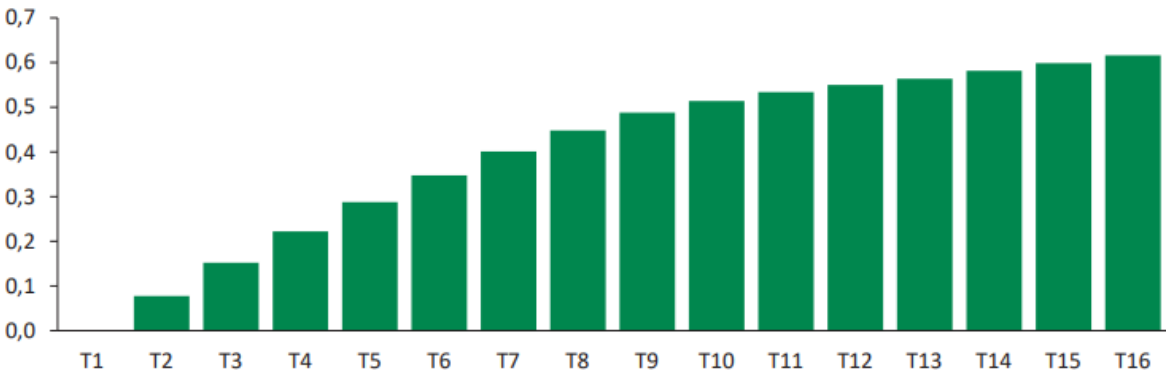
Source: RBC Economics, Statistique Canada

ANNEXE XII : Les investissements prévus en infrastructures pourraient stimuler le PIB réel

Les investissements prévus en infrastructures pourraient stimuler le PIB réel

Incidence des investissements en infrastructures non résidentielles et non liées à la défense sur le PIB réel

En % de déviation par rapport au scénario de base*



* Selon les *Prévisions économiques et financières* des Études économiques de Desjardins de mai 2025.

Parti libéral du Canada et Desjardins, Études économiques

Source : Desjardins